

# GT Gouvernance des opérateurs et communication de l'action sociale 23 novembre 2023

## Déclaration liminaire

**Solidaires Finances** a été tentée de reprendre la même déclaration liminaire que lors du précédent groupe de travail, en juillet dernier, tant les documents de travail entre ces deux GT sont semblables.

Pardon, une différence notable quand-même : la notion de faïtière disparaît au profit de celle de fédération. Étant nous-mêmes une fédération syndicale, nous voyons l'idée mise derrière ce changement de dénomination, à savoir une autonomie des associations. Pour autant, le fond n'a pas changé.

**Solidaires Finances** reste opposée à la création de cette faïtière devenue fédération, refuse l'exclusion des organisations syndicales, représentantes des personnels du ministère et des usagers des associations, de tout organisme de contrôle.

Nous vous remercions pour nous avoir fourni un document posant les organigrammes fonctionnels prévisibles de la fédération et des associations EPAF, ALPAF et AGRAF, suite à notre demande lors du précédent groupe de travail. Celui-ci confirme notre première interprétation et notre opposition à cette mise en place.

Avec une subvention globale désormais versée à la fédération qui aura la charge de la répartition entre les associations, deux principaux dangers nous apparaissent évidents :

- sur l'avenir des personnels d'EPAF, ALPAF et AGRAF : **Solidaires Finances** ne peut que s'inquiéter devant le risque que le soutien apporté par la fédération aux associations sur divers sujets transverses, ne devienne une main-mise et donc entraîne des suppressions de postes ;
- sur le respect des volumétries budgétaires obligatoirement et précisément fixées en CNAS : quelles sont les garanties apportées ?

Notre expérience dans la vie des services du ministère nous pousse vers ces inquiétudes.

Sur le sujet de la communication de l'action sociale, au-delà des graphismes dont nous avons déjà débattu, **Solidaires Finances** s'interroge toujours sur la portée et la pertinence de cette identité visuelle au niveau local.

De plus, le sujet de la diffusion vers les personnels en activité et vers les personnels retraités pose toujours question.

Nous reviendrons sur les différents points à l'ordre du jour au cours des débats.